

8

BFCI : un laboratoire politique à la croisée des chemins

Lazare Ki-Zerbo

Nous parlons de BFCI (Burkina Faso Côte d'Ivoire) pour désigner l'entité virtuelle, politique mais non-étatique, que constituerait *une certaine forme* d'union entre les espaces ivoirien et burkinabé. Non pas la somme des deux États, mais une union entendue comme partage de compétences, tant entre les citoyens que les institutions, sur des questions communes telles que les politiques foncières, la coopération décentralisée, la sécurité aux frontières, la gestion des ressources naturelles, l'information et la communication, la circulation des personnes... ou de biens tels que l'électricité.

L'idée de nommer ainsi cet espace en crise nous est venue en passant et repassant devant le siège de la société de transport « BFCI — Sans frontières » à Ouagadougou. À l'heure où nous écrivons, cette société au nom slogan est en difficulté à la fois pour des problèmes de gestion interne et à cause de la baisse du trafic passager entre les deux pays. Par-delà les turbulences sociopolitiques qui secouent actuellement la Côte d'Ivoire et, par contrecoup, ses voisins, nous considérons l'espace BFCI comme une entité « substantielle », au sens que Jacques Lévy donne à la « substance » :

La substance [...] affiche l'idée d'une transversalité de l'espace par rapport à l'ensemble des phénomènes sociaux. La société est spatiale de bout en bout — comme elle est sociologique, économique, politique ou historique de bout en bout. Ce qui signifie que l'expression « relations espace/société » n'a de sens que comme un rapport de la partie avec son tout. Dès lors, il faut s'appliquer à chercher — à tisser — les liens qui unissent la dimension spatiale aux autres dimensions du social (Lévy 1994:78).

Ces liens, nous les repèrerons d'abord dans le processus multiforme, démographique et économique essentiellement, mais également culturel, par lequel les sociétés burkinabé ont donné à la Côte d'Ivoire et à son économie de plantation des millions de bras valides. Les migrations de travail du XXe siècle ont conféré au monde voltaïque une extraterritorialité structurelle, l'insérant dans l'espace géographique qui va du bassin des rivières Volta à la côte atlantique, bien au-delà, donc, des frontières d'État officielles. À cet égard, les migrations du siècle écoulé, tout en prolongeant, chronologiquement, une pratique migratoire multiséculaire, en ont bouleversé la trame.

La première partie de ce texte proposera une description empirique des migrations voltaïques, anciennes et contemporaines, et de leur incidence sur la configuration géographique des formations politiques ouest-africaines centrales, autrement dit celles qui gravitent à l'intérieur de la Boucle du Niger. La deuxième partie reprendra le matériau empirique ainsi présenté mais en le soumettant, cette fois, à quatre grilles d'interprétation qui, toutes, accentuent une problématique spécifique :

- l'économie politique dépendantiste, par laquelle Samir Amin considère le migrant voltaïque sous l'angle de son exploitation par une bourgeoisie ivoirienne relayant le capitalisme international ;
- le corpus d'études sociologiques de l'Orstom/Ird¹ sur l'économie de plantation en Côte d'Ivoire, qui tend à ériger cette dernière en matrice de l'ethnicité et de l'ordre politique postcolonial ;
- la « géopolitique de l'intégration » construite par Marc-Louis Ropivia autour de la notion de « charnière fédérative » et, en ce qui concerne BFCI, l'hypothèse d'un antagonisme primordial entre Sahel et Forêt ;
- la théorie de l'État bifide avancée par Mahmood Mamdani, centrée sur un dualisme citoyenneté-assujettissement où le travailleur migrant occupe par excellence une position subalterne.

Une discussion critique de ces quatre grilles d'interprétation, de leur portée et de leurs limites, nous permettra d'examiner les apports, à la fois théoriques et pratiques, de la géographie par le bas. Apports théoriques, en ceci que la géographie par le bas permet de trier parmi les modèles d'interprétation disponibles, tout en jetant des passerelles cohérentes entre leurs objets spécifiques respectifs, préalablement disparates. Apports pratiques, dans la mesure où elle suscite un renouvellement en profondeur de plusieurs questions engageant le devenir des peuples africains. En fin de chapitre, nous examinerons plus particulièrement deux de ces questions : la question foncière, et l'intégration africaine. Dans l'examen de la première, nous accentuerons particulièrement la dimension phénoménologique de la géographie par le bas. Pour la deuxième, nous nous efforcerons d'explicitier les enjeux d'un projet fédéral implicite.

L'espace BFCI, où nous puisons la matière empirique de ce chapitre, représente à nos yeux un laboratoire politique, institutionnel de l'Afrique de demain. Qu'il se laisse gagner par les bruits de bottes et les replis fascisants, ou qu'il se déploie au contraire en espace civil et politique supranational, sera en partie déterminé par les manières de voir ou d'ignorer, d'appréhender, de comprendre et donc d'accompagner les dynamiques sociospatiales qui le fondent et y interagissent. Nous nous inscrivons à cet égard dans une perspective intellectuelle délibérément engagée, visant à constituer BFCI en entité spatiale exigeant un fondement politique spécifique.

Formation et décrues du bassin voltaïques²

La migration vers la Côte d'Ivoire, phénomène multidimensionnel, est l'objet d'une littérature historique et sociologique abondante. Cette migration concerne l'ensemble des sociétés voltaïques mais plus particulièrement la société mossi, qui constitue au Burkina Faso un noyau à la fois démographique et politique important. La formation de l'empire mossi et son organisation sociale sont elles aussi l'objet de nombreux travaux. En rapprochant ces deux branches de la littérature, on voit apparaître, entre le phénomène migratoire et la dynamique des rapports de pouvoir, une série d'interactions qui sont exemplaires de la relation complexe entre le haut et le bas en géographie politique.

L'historicité des migrations sahéliennes

La grande mobilité des populations, surtout sahéliennes, est une caractéristique majeure de l'espace ouest-africain. Elle le façonne dès les premiers temps historiques. L'on attribue par exemple à l'assèchement du Sahara, à la fin du néolithique, d'importants déplacements de populations, d'une part vers la Vallée du Nil, d'autre part vers les vallées fertiles du Sénégal et du Niger, ces dernières migrations aboutissant à la formation du Ghana antique (Mauny 1959 ; Devisse 1993).

Les scènes de vie figurées par les peintures rupestres expriment de façon imagée combien la liberté de mouvement, en tant que ressource individuelle mais aussi collective, structure l'existence sociale. *Freiheit gehört doch zum künstlerischen !* Cette exclamation d'Edmund Husserl, pour le moins étonnante sous la plume de l'austère philosophe allemand, peut se traduire simplement : la liberté, c'est le mouvement ! En première approche, la formule paraît applicable aux populations sahéliennes.

La liberté de mouvement n'est pas seulement façonnée par l'abondance relative des espaces vides ou la faiblesse du peuplement. Elle est étroitement liée à la production du social, au sens où l'appartenance à une société lignagère, villageoise ou fortement étatisée relève au fond de l'écologie politique. Ainsi, dans la mesure où le commerce de longue distance correspond à l'échange de produits provenant de zones écologiques différentes, et où la production d'ex-

cédents agricoles constitue une base de reproduction des formations sociales émergentes, le réseau hydrographique ouest-africain a probablement « canalisé » les déploiements impériaux successifs du Soudan, ou du moins leur a fourni une trame (Raffestin et Bresso 1979 ; *Cahiers d'études africaines* 1980 ; Broch-Due 2000).

Le cosmopolitisme inhérent aux empires est bien le fruit d'une interaction entre des facteurs écologiques, sociaux et politiques. Dès que l'un des facteurs change, les autres suivent. L'émergence de la bureaucratie centralisée d'Égypte, porteuse d'un code social rigide très éloigné des rapports sociaux entretenus par le nomadisme sahélien antérieur, est contemporaine de la concentration humaine sur l'espace réduit de la Vallée du Nil. La restructuration en profondeur des rapports sociaux correspond en l'occurrence à la double mutation des conditions naturelles (réduction drastique de l'espace vital) et du travail (agriculture intensive). Les processus de conquête, souvent qualifiés de façon quelque peu romanesque d'envahissement, constituent un indice, parmi d'autres, d'une modification de l'équilibre hommes/nature.

Tant que la transformation de la nature reste primitive, l'expansion spatiale lui tient lieu de palliatif. L'accumulation par le pillage des surplus agricoles des voisins ne favorise pas l'évolution du mode de production. Elle se comprend « par défaut », dans un contexte où les techniques élémentaires de la forge, l'existence de mines de fer ou d'or ne font pas partie des compétences ou ressources d'une société. Une division du travail fondée sur la distribution spatiale des établissements humains et des ressources naturelles à leur disposition oriente les rapports sociaux vers un type particulier de domination. Elle conduit les groupes les plus armés à contrôler de plus grands espaces et à y fonder une hégémonie nobiliaire, s'imposant autant que faire se peut à une masse, une majorité paysanne.

Pendant des siècles, ceux qui refusaient une telle domination ont eu le loisir de s'en aller ailleurs. Les Dogon par exemple auraient migré vers les falaises de Bandiagara au Mali et vers la plaine du Gondo en réaction à l'islamisation du monde mandé. Leurs voisins Samo ou Sanan ont sans doute fait de même en direction de l'actuel Burkina Faso.

L'émergence du Moogo

L'expansion impériale des conquérants mossi vers le site burkinabé actuel a probablement commencé au XIV^e siècle, à partir du nord du Ghana actuel (Gambaga), selon un axe sud-est/nord-ouest.³ On admet généralement qu'elle s'est appuyée sur des groupes de cavaliers *nakomsé* ou nobles, appartenant au lignage Ouédraogo originel, accompagnés de *talsé* ou hommes libres, ces derniers étant des fantassins à pied. La nuance est nécessaire parce que la stratification sociale est, pour l'essentiel, contemporaine de la sédentarisation.

Le bassin voltaïque était alors habité par différentes communautés. Il abritait selon toute vraisemblance des communautés Nyonyose au Nord-Ouest (peut-être les Samo ou Sanan, les Bissa et Dogon actuels), Bwaba à l'Ouest, Ninigo au Centre et Gourounsi au Sud.

Une contrainte majeure pénalisait l'ensemble de ce site : l'eau y était rare. Les trois Volta y passent, mais sans retenue majeure jusqu'au lac du même nom (Volta), au Centre-Sud du Ghana actuel, où elles finissent par se jeter. Le fleuve Niger est lui aussi parcimonieux pour les pays de sa Boucle. L'éloignement des grandes étendues d'eau allait néanmoins constituer une ressource pour la formation de l'empire mossi : son espace serait relativement peu disputé. Séparé des formations maliennes à l'est, nigériennes à l'ouest, Ashanti au sud, l'empire mossi s'est retrouvé au centre de tout le dispositif impérial ouest-africain sans en être le pôle. Il allait en conséquence servir d'espace de transit réputé pour sa sécurité et sa stabilité.

« Grâce aux tribus primitives qui les entouraient comme un rempart, les Mossi furent protégés contre les incursions », résume Skinner (1972:219). La formulation est douteuse mais l'idée certainement juste : les empires sahéliens se ménageaient de vastes marches ou zones tampons, empêchant le contact direct qu'allaient plus tard instaurer les frontières coloniales rigides. Espaces d'évitement ou de fuite, les périphéries étaient également pourvoyeuses d'excédents céréaliers et d'hommes (Amselle 1976).

Les rapports de l'empire mossi naissant avec les peuples déjà installés dans le bassin voltaïque ont épousé un large spectre. Les affrontements avec les Bissa et les Samo ont conduit à des alliances à plaisanterie, notamment avec le Yatenga et sa capitale Ouahigouya, qui sera fondée au XVIII^e siècle par Naba Kango. Les Nyonyose et certains segments Bissa furent intégrés au bloc mossi. La relation, principalement économique, avec les voisins méridionaux Gourounsi a surtout été une relation de domination. D'autres populations du bassin voltaïque, comme les Bwaba ou les Lobi, n'ont pas institutionnalisé de relation spécifique avec le conquérant mossi.

Les premiers contacts eurent lieu avec les Bissa, dans la région de Tenkodogo. Littéralement, Tenkodogo signifie la vieille terre — ce qui donne une indication spatio-temporelle sur la trajectoire des Mossi. Allant vers le nord-ouest, cette trajectoire aboutira aux marches de l'empire du Mali. Au seuil des falaises de Bandiagara, elle constituera un « nouveau monde » — *Moogo*.

La configuration spatiale du Moogo se présente de façon intuitive comme un cône : une figure pyramidale, symboliquement révélatrice de la structure très hiérarchisée de l'ordre social mossi. L'ordre politique est fondé sur une discipline sociale étendue, s'exprimant surtout par la soumission au chef. Les lignes de fuite ne peuvent être ouvertement exprimées contre l'autorité mais seulement de manière clandestine ou par sécession spatiale et donc migration, même provisoire.

L'économie du Moogo se constitue autour de l'agriculture et de l'imposition des sujets, l'impôt étant prélevé par des chefs provinciaux qui le restituent partiellement à l'empereur, le Mogho Naba (Skinner 1972:243-80). À la différence des formations maliennes, par exemple dans le royaume bambara de Ségou avec sa classe d'agriculteurs-soldats (Bazin 1975), ce ne sont donc pas directement la production agricole et le commerce qui fondent la base matérielle de l'État mais bien leur captation par le biais de la bureaucratie. Visitant le pays mossi à la fin du XIXe siècle et le comparant au Mali, le capitaine Binger relève d'abord que les Mossi ont plus d'ânes que de chevaux (Binger 1980:480), que leur industrie et leur commerce sont « en retard » (ibid., p.495-97), et finalement qu'ils sont de piètres calculateurs :

Il n'y a peut-être pas dans tout Wagadougou un homme pouvant compter séance tenante 20 000 cauris. Dès les premiers jours, je m'en suis rendu compte: je comptais plus rapidement les cauris que les Mossi, tandis que les gens de Kong et les Mandé dioula en général comptent avec une dextérité que je n'ai jamais pu atteindre (ibid., 1980:498).

S'intéressant plus récemment à l'histoire de la ville de Ouagadougou, Jaglin (1995:29-31) note également :

Le Burkina Faso est un pays sans tradition urbaine. Malgré la densité du peuplement sur le plateau central, malgré le rayonnement du puissant empire mossi et de son roi, Ouagadougou, capitale d'un pouvoir politique fort, ne fut longtemps qu'un gros bourg villageois. Sans doute faut-il voir dans cette particularité un effet spatial des structures de la société mossi.

La paysannerie et le commerce étaient, somme toute peu, capturés. Ils l'étaient assez, néanmoins, pour entretenir une reproduction relativement stable du système sans expansion impériale démesurée.⁴ C'est que le despotisme des chefs et ministres locaux s'exprimait de manière suffisamment capillaire, irriguant à petites doses la stratification sociale sans la noyer, pour asseoir et massifier l'espace du Moogo parmi des formations hostiles à toute capture despotique, autrement dit rétives à toute intégration directe et donc assujettissement dans un État.

Si l'on se demande rétrospectivement pourquoi les migrations mossi aboutirent à une espèce de citadelle, démographiquement imposante mais, longtemps, territorialement statique, au cœur de l'Ouest africain, il faut à la fois tenir compte du caractère impérial du Moogo et de l'organisation interne des formations sociales qui l'enserrent.

Le blocage foncier

La densité démographique résultait de la pacification des régions conquises, mais aussi d'une situation d'enclavement. Pôle de stabilité, le Moogo permettait

aux populations refusant l'islamisation de prendre leur place dans un espace privilégiant les alliances. Espace fédéral, au sens premier du terme,⁵ il reconnaissait en outre une « personnalité » distincte à certaines communautés comme les Peul et les commerçants d'origine mandingue, qui pouvaient dès lors jouir d'une large autonomie, notamment juridique, religieuse et culturelle. Ce n'était pas là pratique exceptionnelle. Bien des anciens empires africains et, plus largement encore, la plupart des polites non encore conquises par la colonisation européenne, pratiquaient alors des versions comparables d'un même fédéralisme « personnaliste » (Messara 1987 ; CIFAN 1998 ; Ki-Zerbo 1998 ; Roy 1998).

Au niveau intérieur, la base foncière de la reproduction matérielle de l'État était garantie par l'institution de maîtrises de terre détenues par les autochtones Nyonyose. Sans trop forcer le trait, on pourrait, à leur égard, parler d'expression quasi cosmique de la géographie par le bas, dans la mesure où la maîtrise de terre recouvrait en fait la maîtrise des divinités « souterraines » ou puissances « d'en bas ». Opérant une coupe dans l'ordre social Moogo, Izard (1985a:31) distingue les composantes suivantes :

- les gens de la terre et les forgerons, collectivement institués comme autochtones ;
- les gens du pouvoir, appartenant à la chefferie ou simplement hommes libres, institués comme migrants ;
- les serviteurs de la Cour, tambourinaires ou griots, institués comme captifs ;
- les minorités ethno-professionnelles, comme les Silmisé éleveurs ou les commerçants et tisserands Yarsé d'origine Mandé, jouissant de droits extraterritoriaux ou personnels, notamment de la liberté de mouvement.

Dans ce bloc, tous travaillent, mais seule la chefferie reçoit et redistribue les biens et les femmes (Izard 1985b:510-28). « Le roi reçoit et donne, il n'a rien », dit-on pour exprimer que la souveraineté sur la terre relève, au moins symboliquement, des maîtres autochtones. L'on dit aussi que « le roi règne et la coutume gouverne » (Ki-Zerbo 1978:255).

Or les pactes ne s'appliquent que dans l'aire d'extension impériale. Le fait que le statut des gens de la terre soit défini par cette extension a ses conséquences. Au-delà, et sauf conquête, la terre échappe à la compétence du Moogo. D'où une forme de blocage géographique, foncier, du processus impérial quand l'expansion vers l'ouest aurait signifié la rencontre — l'affrontement territorial — avec les empires soudanais si étendus de la Boucle du Niger.

Naba Kango, dont on dit qu'il voulait apercevoir le fleuve Niger depuis les remparts de son palais à Ouahigouya, représentait la pointe avancée du Moogo. Il ne put s'étendre autant que les maîtres de la rivale Ségou car les bases écologiques et humaines n'étaient pas les mêmes. Au moins autant que les pactes inter-communautaires, la décentralisation « obligée » de l'administration du Moogo,

codifiant les rapports entre ministres locaux (*Kudgɛɛndba*) et chefs provinciaux (*Kombere*), fit persister l'austérité guerrière de l'empire mossi dans une posture défensive jusqu'à l'arrivée des colons français au XIXe siècle (Pageard 1995). Avant le Code napoléonien, l'accès à la terre n'était pas envisageable en dehors des alliances mentionnées : la terre restait ici un lien et non un bien (Kouassigan 1966).

Une autre raison empêchait le Moogo de jouer un rôle plus actif dans le façonnement de l'Ouest africain : le commerce transsaharien, processus structurant s'il en est, était depuis longtemps capté par un bloc hégémonique islamo-soudanais. Le Moogo, prenant tardivement conscience de son propre blocage foncier, n'avait plus guère de chances de s'y faire une place.

La Fortune était dans la puissance — littéralement un potentiel en incubation — mais l'expansion velléitaire du Yatenga septentrional n'eut pas lieu. Que restait-il ? Selon Izard, deux grands espaces de liberté s'ouvraient aux individus : la guerre — devenir un *gangaogo*, un guerrier rançonneur — ou bien le commerce — devenir un commerçant musulman, choisir « la liberté d'entreprendre et de s'enrichir ».

Le seul espace de liberté des sociétés segmentaires serait cette déviance doublement héroïque : de procéder du libre choix d'une rupture sans retour, d'avoir pour premier horizon, combien incertain, la guerre de conquête. Dans la société, la propension à la marginalité a ses exutoires propres, qu'évoque la figure du *gangaogo* dont les Mossé disent « qu'il se fout de tout » : la guerre et le pillage à l'extérieur, les frondes aristocratiques à l'intérieur. Mais nous avons là des phénomènes que l'État ne cesse pas de contrôler, ou dont son fonctionnement ne peut faire l'économie. S'il existe un espace de liberté dans la société à l'État, il faut le chercher ailleurs, et précisément nous l'identifions à l'activité commerciale entre autres (Izard 1985a:32).

L'histoire effective n'allait cependant pas retenir l'option commerciale comme un choix massif — du moins jusqu'à la conversion du début des années 1990, d'autant plus violente, selon nous, que le principal commerce est alors devenu celui de la force de travail (Ki-Zerbo 1999). L'histoire allait plutôt s'emballer autour de l'intervention coloniale qui, tour à tour et selon sa propre logique de géographie par le haut, créerait et exploiterait la colonie de Haute-Volta, la démemblerait parmi ses voisins entre 1932 et 1947 puis accepterait, sous l'impulsion de la féodalité du Moogo, de la reconstituer. L'intervention coloniale, symbolisant la fin de l'empire, a été décrite sur le mode traumatique d'un « assassinat de tous les Mossé » (Pacéré 1994):

S'il n'est pas mutilé par l'âge ou les psychoses, s'il peut encore fuir, le Moaga [singulier de Mossi] s'engagera dans la seule voie qui reste : l'exode ; celui-ci achèvera l'ethnocide du mogho, en le vidant de toute sa force vive ; le problème de l'argent qui le nécessite détruira tout l'humanisme de l'Empire et sera la base de toutes les perversions (Pacéré 1994).

En fait, au rebours de cette vision éminemment conservatrice,⁶ la colonisation donna la chiquenaude qui fit sortir le bassin voltaïque de son glacié. Des mutations radicales vont suivre, à partir desquelles se transformera le corps social et se reconstitueront de nouveaux champs de conscience. L'axe d'expansion du « cône » impérial va alors se renverser, se tournant désormais au sud, vers où partiront de nouveaux courants migratoires.

La géographie coloniale par le haut

L'étude de Madiéga (1981) reste ici indépassable. Elle commence par géométriser le tableau ethno-politique du pays. À l'est du bassin voltaïque, les formations sociales à structure politique centralisée : mossi, gourmantché, peul. À l'ouest, les formations villageoises ou lignagères : bobo, bwaba, dafing, san, lobi, dagari, gouin... Le pays san se distingue par son alliance cathartique séculaire avec le Moogo, tout en étant lié culturellement au monde mandé, ce qui en fait un espace frontalier, tant au sens précolonial que colonial du terme : à la fois lien et limite (Ki-Zerbo 2000).

La colonisation fut relativement facile dans les dernières années du XIXe siècle dans la mesure où le Yatenga, miné par les querelles de succession, opta pour l'arbitrage français, autrement dit l'abandon volontaire de souveraineté (Madiéga 1981:220) et où le Mogho Naba de Ouagadougou s'exila dans la terre de ses ancêtres, le pays dagomba. La cristallisation d'États islamiques, depuis Sokoto et Hamdallaye jusqu'aux dérivés locaux tels que les Sidibé de Barani à l'Ouest, Karantao ou Balobo, accentua par ailleurs la pression du Jihad et accéléra la reddition.

Le contrôle acquis au sommet impliquait la conquête immédiate du territoire, au sens militaire, puisque le Haut-Sénégal-Niger était d'abord un territoire militaire, avant d'être une colonie soumise à l'administration civile (Ouedraogo D. 1994). La conquête vise alors l'ensemble constitué par le Moogo — fortement individualisé à cause de sa structuration administrative très poussée et de sa densité démographique — et, parmi les formations environnantes, celles qui ne sont pas vassales des empires voisins.

Au même moment, toutefois, des agressions extérieures s'intensifient. Les Zaberma venus du Niger s'installent en pays gourounsi kassena (Duperray 1978). Les Peul de la Dina du Macina harcèlent le pays samo et bwaba, menaçant le Yatenga. L'Almamy Samori Touré et ses sofas entrent dans le Sud-Ouest. Bientôt, le Sud sera également le théâtre d'une course poursuite, riche en rebondissements, entre Français et Anglais (Madiéga 1981:233 et 244-45).

Le scalpel colonial divise déjà les peuples, par exemple les Bwaba, Lobi, Dagari, Gourounsi, Gourmantché, Peul et Dogon (Asiwaju 1977). Mais dans les années qui suivent la Conférence de Berlin et précèdent la Première Guerre mondiale, les modalités du partage territorial colonial restent incertaines. Typi-

quement, cette indécision conduit les Anglais, qui sont d'ailleurs les premiers à « signer » un accord avec le Mogho Naba, et les Français à envisager une vaste zone franche couvrant la Côte d'Ivoire, la Gold Coast, le Dahomey et le Nigeria occidental (Madiéga 1981:244).

Les conceptions du territoire se différencient. Dans son dualisme structurel entre « gens de la terre » et « gens du pouvoir », selon la juste formule de Izard (1985b), l'intégralité du Moogo recouvre la somme des espaces politiquement régis par les chefs *nakomse* et spirituellement maîtrisés par les autochtones Nyonyose. Une autre formule de Izard exprime toute la logique de la géographie par le haut du colonisateur : le Moogo est cette fois vu comme « un bloc compact et difficilement prenable, aussi étranger au monde akan-ashanti de la zone forestière dominée par les Anglais, qu'au monde islamisé de la Boucle du Niger » (cité par Madiéga 1981:220).

La Première Guerre mondiale survient sur ces entrefaites. La puissance colonisatrice, déstabilisée, doit faire appel aux colonisés pour repousser l'envahisseur. La conscription s'abat sur les populations, en particulier celles du bassin voltaïque considéré comme un réservoir d'hommes. La révolte gronde et tourne à l'insurrection, entre 1915 et 1916. C'est le schème de la contagion par en bas : la narration des excès coloniaux alimente de village en village, clandestinement, la machine de la conspiration.

Une violence extrême s'installe aux marches du Moogo mais le Moogo lui-même, avec son ordre politique construit sur le respect scrupuleux, par chacun, du pouvoir en place, ne s'insurge pas. Le modèle conceptuel élaboré par Mahmood Mamdani et sur lequel nous reviendrons dans la deuxième partie, est ici opérant. En effet la révolte épouse des contours ethniques, ceux des espaces habités par des communautés dites segmentaires ou sans État, où la discipline coloniale ne peut s'appuyer sur aucune tradition similaire connue :

The two great revolts against the imposition of a state hierarchy in the colonial period was the Maji Maji rebellion in Tanganyika and the great revolt against warrant chiefs in Igboland, so-called because these were chiefs created by warrant of the colonial governor. Similar revolts echoed across the range of stateless communities, even if the protest did not always break into the open with an equivalent force (Mamdani 1996:41).

Pour le colonisateur, l'équilibre géopolitique dont nous avons esquissé les contours dans le contexte plus vaste de la métaformation Boucle du Niger, et dont Madiéga dessine plus régionalement la ligne de faille est/ouest, est menacé. Le projet d'une *pax franca*, censée mettre fin à d'interminables guerres indigènes, court à l'effondrement dans une brutalité inouïe.⁷ La création du territoire de la Haute-Volta, le 1er mars 1919, se veut une réponse. La décision est d'ordre politico-militaire : il s'agit de contrôler définitivement les populations vaincues et désarmées. Les fondements culturels et économiques, en revanche, sont négligeables.

Bien que la Haute-Volta représente à elle seule la moitié de la population de l'AOF, on y compte seulement un fonctionnaire colonial pour 88 235 habitants contre une moyenne de un pour 20 281 dans l'ensemble de la colonie (Madiéga 1981:211). Au plan culturel, la Volta Noire constituait une frontière entre les peuples de l'Ouest (plus proches à l'époque du Kéné Dougou ou des communautés linguistiques bobo, bwaba, marka-dafing) et le Moogo central.

La faiblesse de l'investissement colonial et la manipulation sélective des cultures locales vont ensemble précipiter l'avènement d'un « despotisme décentralisé » (Mamdani 1996:37-61), dans lequel l'encadrement direct des populations sera confié aux structures « traditionnelles » à condition que celles-ci renforcent encore leurs capacités de coercition. En Haute-Volta comme ailleurs, le Pacte colonial est celui des néo-féodalités pseudo-traditionnelles avec le nouveau pouvoir.

La migration de travail voltaïque, axe fondateur de BFCI

De 1919 à 1946 : abetara Kumasi⁸

La Première Guerre mondiale étant achevée, Albert Sarraut, ministre des Colonies et idéologue du capitalisme colonial trace un programme : l'économie des colonies devra avant tout servir à relever la métropole des misères de la guerre. C'est le début de l'exploitation intensive du gisement humain voltaïque. À la politique d'expédients et d'improvisations qui caractérisaient, jusque-là, les réquisitions de main-d'œuvre, il s'agit de substituer des travaux publics à grande échelle afin de fournir à la France les produits tropicaux nécessaires à son industrie. Le Code de l'Indigénat du 30 septembre 1887 avait donné la base légale pour l'organisation du travail forcé (Fall 1993:47-52). Le décret du 31 octobre 1926 institue la deuxième portion : une partie des appelés au contingent servira de main-d'œuvre.

Il est un temps question de créer un « nouveau Yatenga » en terre malienne. Le rêve de Naba Kango, en quelque sorte, mais réalisé comme double cauchemar des populations du Yatenga et du Sourou. Le périmètre de Kolongotomo, par exemple (Kohler 1974), paraît s'inspirer de la pratique des migrants pré-coloniaux consistant à conserver le nom des localités d'origine. L'on retrouve alors Ouahigouya, Gourcy, Toma, Tougan, etc. au cœur du pays bambara mais c'est bien la férule coloniale qui en est la cause : en réalité, une telle toponymie était auparavant impossible puisqu'elle aurait exigé soit une assimilation dans le fonds humain local, soit une conquête. De fait, la migration forcée vers le Soudan français échoue, et avec elle, l'ensemble des plans grandioses visant à implanter des pôles économiques moteurs :

C'est ainsi que l'Office du Niger, qui, d'après l'ingénieur Bélime en 1920, devait irriguer 1 750 000 hectares dans la boucle du Niger, cultivés par 1 500 000 Voltaïques à déplacer, pour produire 300 000 tonnes de coton, se rétrécit comme une

peau de chagrin pour ne compter finalement en 1953 que 13 000 colons [travailleurs indigènes], la production annuelle ne dépassant pas 4 000 tonnes (Kizerbo 1978:432).

Les conditions de travail sont pour beaucoup dans l'échec du projet de mobilisation de la force de travail voltaïque (Magasa 1978). En ajoutant le refus de l'impôt et la sécheresse chronique des années 1920, on comprend l'importance du mouvement de désertion et de migration vers la Gold Coast.

La ville marchande de Kumasi, berceau de l'Ashanti, est le pôle de convergence des fugitifs, au point que les chemins du Moogo vers la terre des ancêtres, *abetara Kumasi*, sont parsemés de haltes arborées appelées *Kumasi kakanga*. Les Bissa et les Gourounsi n'ont qu'à traverser la frontière pour pénétrer en territoire britannique, réputé plus libéral, où les seconds retrouvent d'ailleurs leurs parents. Dès 1917, le Gouverneur général de l'AOF, Van Vollenhoven, s'était plaint :

Notre administration s'est faite tracassière et tatillonne ; elle intervient dans les plus petits actes de la vie ; des règlements compliqués gênent ceux qu'elle prétend protéger ; nous exigeons des impôts, nous exigeons des prestations, nous exigeons des soldats. Comment s'étonner que nos sujets [...] nous quittent pour aller chercher de l'autre côté de la frontière une tranquillité que nous n'avons pas su ou pu leur donner.

La réponse la plus radicale à la désertion de la main-d'œuvre voltaïque tombe de Paris en 1932 : la Haute-Volta est supprimée. Elle est, par décret, partagée entre les colonies voisines. Le principe revient en fait à fusionner le pays de la main-d'œuvre et celui où la mise en valeur paraît envisageable. Après l'échec de la migration forcée vers le Soudan, c'est au Sud, au cœur du pays ivoirien, qu'est activement déportée la fraction la plus importante des travailleurs voltaïques — avant de s'y rendre spontanément, à partir de 1946, après l'abolition du travail forcé (Skinner 1960 ; Mandé 1995). Dans les années qui suivent le démembrement de la Haute-Volta, l'administration coloniale s'emploie à créer en pays gouro, dans la forêt ivoirienne, des « villages de colonisation voltaïque » prévus pour attirer des migrants saisonniers et constituer des noyaux de peuplement permanent.

En 1937, le « contingent » de travailleurs à fournir par les cercles de la Haute Côte d'Ivoire est fixé à 5 pour cent de la population. De 1940 à 1944, pendant l'effort de guerre, ils sont quelque 100 000 à être recrutés sous la contrainte pour satisfaire les besoins de « main-d'œuvre » de la Basse Côte d'Ivoire (Schwartz 1995:280).

Le Gouverneur de Côte d'Ivoire, Reste, affirme avoir « voulu créer des centres d'attraction, des noyaux de cristallisation pour les populations du Nord ». Du pays mossi, « au Nord », il dit qu'y « végète une race admirable qui a besoin d'air »

(cité par Chauveau et Dozon 1987:247). Son option ralentit le flux des fuyitifs, mais ne l'arrête nullement. Elle installe en revanche, de façon décisive, le processus qui allait aboutir à l'épanchement naturel, si l'on peut dire,⁹ du bassin voltaïque vers « la Côte ». Les segments occidentaux du pays mossi, qui se trouvent être les plus islamisés, ayant entretenu des relations osmotiques anciennes avec le vaste monde dioula et malien précolonial, sont les plus présents dans ce nouveau mouvement de décrue.

La Gold Coast n'en reste pas moins attrayante. Alors que le flux voltaïque vers la Côte d'Ivoire n'atteint le pic de 51 000 migrants qu'en 1951 (cinq ans après l'abolition du travail forcé), il oscille déjà annuellement entre 40 000 et 75 000 migrants vers la Gold Coast dans les années 1930 et s'élève, en 1951, à 130 000 (Fall 1990:86 ; Mandé 1995:335). Remarquons aussi qu'en tant que territoire de l'empire britannique, la Gold Coast abritait pendant la Seconde Guerre mondiale l'Union africaine de la France libre : c'était là une raison supplémentaire, pour les autorités coloniales soumises au fascisme pétainiste, de lutter contre l'Anglais. Au-delà de cette conjoncture peu glorieuse de l'histoire de France, l'administration coloniale française reprochait de manière générale aux Anglais de ne pas savoir contrôler les mouvements de population. Comme le montre Mamdani, c'est l'appartenance culturelle, en d'autres termes une frontière sociale, qui importe dans l'*Indirect rule* plus que la frontière territoriale.

De 1946 à 1983 : l'intégration par le travail

Le 11 avril 1946, le travail forcé est aboli par l'Assemblée nationale française sous l'instigation de Félix Houphouët-Boigny. Le leader du Syndicat agricole africain puis du Rassemblement démocratique africain (RDA), fondé à Bamako en octobre de la même année 1946, est allié à Ouezzin Coulibaly. Ce dernier est en même temps reconnu comme un « homme politique de la Côte d'Ivoire » (Fall 1993) et, dans la mémoire collective des Voltaïques puis des Burkinabé, comme un de leurs propres leaders, d'une stature exceptionnelle. L'historiographie reconnaît ainsi BFCI.

Les luttes politiques pour l'abolition du travail forcé et pour la reconstitution de la Haute-Volta étaient étroitement liées. Le soutien d'Houphouët-Boigny à la classe politique voltaïque — Ouezzin Coulibaly donc, mais aussi Nazi Boni et d'autres, notamment l'élite féodale mossi, représentée par exemple par François Bouda — contribua grandement à la reconstitution, obtenue en 1947.

L'engagement voltaïque d'Houphouët-Boigny n'était certes pas dénué de calculs électoraux domestiques (Ouédraogo 1994:12-15), mais l'important est qu'il pouvait s'appuyer sur l'interpénétration des sociétés elles-mêmes. Cette interpénétration, fondée sur la migration de travail voltaïque, fournissait à l'action commune un cadre transnational, confortant notamment l'opposition des planteurs ivoiriens aux Européens, et la rendant plus entreprenante.

Pour régler la migration, librement consentie désormais, un Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) est créé en 1950. D'environ 50 000, au départ, les migrants voltaïques en Côte d'Ivoire passent rapidement à 80 000 par an, se détournant donc de Kumasi (Rémy 1973:55). Près de quatre migrants sur cinq viennent alors de la partie occidentale du pays mossi traditionnel (Boutillier et al. 1977:369-79). Cette proportion mérite d'être soulignée car elle permet de voir que la décrue s'insère dans un mouvement général orienté vers l'ouest, y compris sur le territoire national voltaïque, ce qui justement lui donne une signification d'ordre plus topologique que territoriale.

La destination première est le sud forestier. Les domaines des plantations et du pôle abidjanais n'émergent à l'échelle ouest-africaine qu'à partir de 1950 avec l'aménagement du port de Vridi et la construction du chemin de fer Abidjan-Niger. En 1964, les plantations familiales de Côte d'Ivoire emploient 127 000 étrangers, dont 91 000 Voltaïques qui, à eux seuls, représentent plus du double des 47 000 employés ivoiriens. Au milieu des années 1970, le chiffre de 3 000 000 de Voltaïques en Côte d'Ivoire, avancé par Samir Amin (1976), donne une indication sur le bilan du processus entamé essentiellement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En novembre 2001, les premiers résultats du recensement général de 1998 publiés par l'Institut national de la statistique mentionnent officiellement 2 238 548 Burkinaabé en Côte d'Ivoire, représentant la moitié de la population étrangère et un peu moins de 15 pour cent de la population totale (INS 2001).

Au-delà des chiffres et de la violence de l'exploitation, c'est sur le plan domestique que se produit un profond processus d'acculturation. Nous avons eu sur ce sujet une série d'entretiens, en 2001 à Ouagadougou, avec des migrants de retour. Les principales dimensions de l'acculturation, telles qu'elles ressortent de ces entretiens, sont les suivantes :

- l'adoption par les migrants d'une langue véhiculaire ivoirienne : le dioula, notamment à Abidjan, mais aussi le baoulé, l'attié ou l'ébrié dans les zones d'immigration ;
- l'adoption de religions ivoiriennes : l'initiation chez les Agni, par exemple, pour un de nos jeunes interlocuteurs, émigré de la seconde génération ;
- des mariages mixtes, notamment entre migrants et femmes baoulé ;
- des relations interpersonnelles, notamment en milieu scolaire urbain ou dans les quartiers populaires ;
- l'intégration dans la vie politique ivoirienne, par exemple dans le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) à l'époque, sous Houphouët-Boigny, quand il était de facto parti unique ;
- le changement, pour certains, de nationalité ;
- le déracinement social et culturel vis-à-vis du pays d'origine.

Cette dernière dimension s'exprime par exemple par l'absence de lieu d'hébergement pour les migrants de retour, traduisant le relâchement des liens familiaux. Elle recouvre également une « façon d'être » qui singularise et crée un sentiment d'étrangeté, à tel point qu'une association dénommée Le Tocsin fut créée dans les années 1980, sur le campus de Ouagadougou, dans le but d'amener les migrants à « mieux » s'identifier à leur pays d'origine.

La dégradation accélérée des relations ivoiro-burkinabé

Au cours des années 1980, une série de changements affectent les deux pays, qui infléchissent les relations ivoiro-burkinabé et préfigurent leur dégradation. En Haute-Volta, c'est d'abord, sous la pression des syndicats, le renversement du pouvoir du général Lamizana, ami personnel d'Houphouët-Boigny. Un Conseil militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN) lui succède en novembre 1980, mais l'agitation syndicale se poursuit. Elle est surdéterminée par un antagonisme politique : l'opposition entre instituteurs réformistes et fractions révolutionnaires, ces dernières étant composées d'enseignants du supérieur, d'étudiants et de cadres.

L'antagonisme entre les tendances est transposé au sein de l'armée, provoquant une série de crises politico-militaires qui s'achèvent, le 4 août 1983, avec l'avènement du Conseil national de la révolution (CNR) de Thomas Sankara. Le 4 août de l'année suivante, la Haute-Volta est rebaptisée Burkina Faso — littéralement la patrie (Faso en dioula) des hommes libres (Burkina en moré).

Le changement de nom exprime la volonté du régime sankariste, totalement hostile au pouvoir ivoirien mais proche, en revanche, de celui de Jerry Rawlings au Ghana, de rompre avec le cadre de l'exploitation coloniale puis postcoloniale. Le CNR, donnant le mot d'ordre d'un retour de toute la nation à la terre natale, montre symboliquement l'exemple en recevant les ambassadeurs dans les communautés rurales du Faso.

L'une des mesures les plus spectaculaires du CMRPN, mais sans grand effet, avait été de prendre une ordonnance suspendant purement et simplement l'émigration (Nana 1993). La politique du CNR, revendiquant la restauration d'une dignité historiquement bafouée par l'exportation du travail national, marque une rupture plus profonde dans le dispositif ivoiro-voltaïque. Le 11 septembre 1985, Thomas Sankara, de retour d'un sommet extraordinaire du Conseil de l'entente à Yamoussoukro,¹⁰ harangue la foule :

Lorsque le peuple burkinabé aura décidé de marcher, seul le Burkina Faso, seul le peuple burkinabé pourra décider de la ligne où nous allons nous arrêter [...]. Nous voulons construire un Conseil de l'entente, un Conseil révolutionnaire de l'entente [...]. Et nous pouvons compter sur les peuples [...] de la Côte d'Ivoire (cité par Gakunzi 1991).

Les peuples ivoiriens sont encore mentionnés, mais l'insurrection populaire prend, à nouveau, le visage d'une décrue. La fougue révolutionnaire illustre bien la présence de deux Sud pour le Burkina Faso, espace radicalement hétérogène. Le premier Sud, celui des origines et des ancêtres, est, alors, au Ghana : il reste perçu avec une connotation affective positive.¹¹ L'autre est le Sud, plus récent et oppressant, du travail en Côte d'Ivoire.

Cette vision et cette pratique schizoïdiques et romantiques de l'espace culmineront avec la supranationalité en germe (surtout au plan militaire) avec le Ghana de Rawlings, s'opposant au glacis constitué de facto par les « États réactionnaires » voisins. Le dépassement du clivage territorial avec le Sud ghanéen passe alors par une logique de contagion populiste s'opposant au lien d'asservissement censé caractériser la relation avec l'autre Sud.

De fait, la part des migrations internationales dans l'ensemble des mouvements migratoires burkinabé baisse sensiblement à partir des années 1980. De 70 pour cent en 1973-74, moment de grande sécheresse, elle passe à 53 pour cent en 1985 puis à 47,7 pour cent en 1996 (Dabiré 2001:100).

En Côte d'Ivoire, le boom économique a de toute façon vécu, cédant la place à une crise multiforme :

- baisse des prix des produits agricoles de rente ;
- augmentation de la pression foncière en milieu rural, notamment à l'Ouest ;
- dégradation accélérée des écosystèmes, tant au Sud qu'au Nord ;
- exténuation des capacités financières de l'État, avec pour corollaires une contraction drastique de la régulation de type clientéliste et une croissance exponentielle de la corruption ;
- forte agitation sociale et politique, rythmée par une série d'élections qui peinent à établir, de façon convaincante, qui doit légitimement gouverner et qui doit patienter dans l'opposition.

Le fait majeur de la conjoncture actuelle est l'expulsion de milliers de Burkinabé de Côte d'Ivoire, jusqu'ici relativement épargnés par les séquences successives ayant frappé les Dahoméens en 1957, les Nigériens en 1963, ou les Ghanéens en 1985 et 1992. En mars 2001, le ministère burkinabé de l'Action sociale avançait le nombre de 7 200 migrants de retour volontairement, tandis qu'un millier d'autres étaient expulsés de Tabou.

De surcroît, les Burkinabé se trouvent indirectement impliqués dans la polémique sur la nationalité du leader du Rassemblement des républicains (RDR), Alassane Dramane Ouattara, ancien Premier ministre d'Houphouët-Boigny et candidat à la présidentielle ivoirienne de l'an 2000, mais déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel. La polémique a été stimulée par la doctrine de l'ivoirité, prônée par les partisans du président de l'époque Henri Konan Bédié (*Politique africaine* 2000), puis reprise de manière opportuniste par ses successeurs à la tête

de l'État). Sous couvert d'une « simple » revendication d'autochtonie, l'ivoirité, cristallisant en idéologie xénophobe, est vite devenue un problème véritablement ouest-africain (Ben Arrous 2001).

C'est dans ce contexte de polarisation du champ politique et du *champ social* autour de figures essentiellement identitaires, ethniques, géographiques et religieuses, y compris dans l'administration, que survient le coup d'État du général Guéi le 24 décembre 1999. Début 2001, une nouvelle tentative de coup d'État est présentée comme ayant été appuyée par les autorités burkinabé.

Jusqu'ici, nous nous sommes volontairement abstenus de mettre en exergue des thèmes plus généraux, susceptibles d'apporter un surcroît d'intelligibilité théorique. Nous voulions d'abord décrire la matière d'un processus géographique et historique. Il convient maintenant d'examiner en quoi les principaux modèles d'interprétation disponibles éclairent plus spécifiquement quatre questions-clés : l'exploitation de la force de travail voltaïque, sa relation à la société ivoirienne, l'assujettissement du migrant et, enfin, les ressorts culturels d'une possible intégration.

Quatre modèles d'interprétation

Au risque de les caricaturer, nous présenterons donc dans cette partie les principes théoriques des modèles déjà disponibles par rapport à l'entité BFCI. Nous soulignerons si nécessaire en quoi ils contribuent, tant à la formulation de l'antagonisme foncier dans la constitution matérielle (économique et sociale) de BFCI, qu'aux moyens de le surmonter. Cela nous permettra d'apprécier la portée heuristique — très variable — de chacun. De là, nous pourrons alors tenter de montrer pourquoi et comment la perspective de la géographie par le bas, dans laquelle nous nous inscrivons, peut contribuer à fonder une supranationalité africaine.

Samir Amin et l'économie politique dépendantiste

Il y a presque trente ans déjà, Amin (1976) consacrait au cas de la migration voltaïque de longs passages de son étude sur « les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest ». Prolongeant son ouvrage antérieur sur la croissance sans développement de l'économie ivoirienne (Amin 1967), il voyait dans le migrant voltaïque un prototype du prolétaire exploité par la bourgeoisie ivoirienne, elle-même relais de l'impérialisme et du capitalisme étranger.

Dans ce modèle, la figure collective déterminante est celle du Travailleur, pour reprendre la notion du controversé Ernst Jünger dans son essai de 1932. Le régime conceptuel de l'économie politique ne considère pas, en revanche, l'ethnicité comme une détermination pertinente : ce qui compte, c'est la position dans la configuration antagonique des classes.

Ce ne sont pas les Mossi qui émigrent, alors que les Bassari n'émigrent pas. Ce sont certains Mossi. Et l'on ne peut savoir qui parmi les Mossi qu'en analysant le mode de production de la région considérée, ses déformations par son intégration dans le système capitaliste colonial (Amin 1976:198).

Toujours dans le cadre de référence qu'est l'économie politique, mais anticipant sur ses récentes réflexions relatives à l'ethnicité, Amin (ibid., p.218) aborde le « problème national » à la fin de son étude :

Il n'en reste pas moins que les migrations en Afrique de l'Ouest sont, pour une très large part des migrations internationales au sens du droit public contemporain, qu'elles sont aussi, encore plus largement, des migrations interethniques au sens que les sociologues peuvent donner au concept riche et varié d'ethnie en Afrique. Il n'est pas non plus possible d'ignorer que les migrants comme les populations des régions d'accueil constituent des groupes sociaux qui peuvent être des sujets de la vie politique, et/ou des objets de manipulations politiques (ibid., p.218).

La matrice théorique de base occultait les paramètres culturels, par exemple la langue véhiculaire des migrants et les logiques d'assimilation. Les soulignant, Samir Amin note qu'à ce propos, les États voltaïque et ivoirien ne sont pas parvenus à « régler la question des migrations [...]. Le projet de convention entre la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire qui n'a jamais vu le jour en porte témoignage » (ibid., p.221).

L'alternative à ce blocage serait alors de déterminer « quelle allocation géographique des ressources pourrait assurer à l'Afrique de l'Ouest de demain un développement réel intégré, indépendant, autocentré » (ibid., p.225). Si l'on tient compte en particulier de l'exemple récurrent chez Amin de la mise en valeur de la Vallée du Sénégal, l'on peut penser à une stratégie de ce genre, tournée vers les productions vivrières, dans les Vallées du Sourou ou du Kou à l'Ouest du Burkina Faso.¹²

Signalons que Fauré et Médard (1982), appréhendant l'économie ivoirienne comme phénomène d'accumulation et d'expansion matérielle, voient également dans le Voltaïque et l'étranger en général la figure économique du Travailleur. Mais même si le « poids de l'étranger » (ibid., p. 30-31) se décline en termes essentiellement macro-économiques, et même si la prospérité ivoirienne s'est bâtie sur l'exploitation intensive de la masse de travailleurs disponibles par le fait de la migration, ces auteurs avancent que le « seuil de tolérance » est dépassé (ibid., p.80-82).

Orstom/Ird : Économie de plantation, creuset de la société civile ivoirienne

Alors que Capron et Kohler (1975), de la section voltaïque de l'Orstom, considèrent l'émigration voltaïque en Côte d'Ivoire sous l'angle de la « saignée »

et de l'« aliénation »,¹³ Chauveau et Dozon (1987) l'apprécient sous celui d'une appropriation endogène des injonctions coloniales. Selon cette deuxième perception, l'économie de plantation serait non seulement le fruit d'un processus d'appropriation mais, en même temps, le creuset de la société civile ivoirienne. La conception de la société civile chez ces auteurs est finalement assez proche de la célèbre définition de Marx dans *L'idéologie allemande*, selon laquelle la société civile est le terreau réel de l'État.

À cela il faut ajouter une attention accordée à la dimension symbolique : l'identité, le jeu de perception en miroir ou *looking glass effect* (Ki-Zerbo 1994), l'énonciation collective à travers des associations. Économie matérielle et économie symbolique se fécondent mutuellement de telle manière que la division spatiale et sociale du travail et la diversité ethnique sont deux séries congruentes. Par exemple, des entités telles que les ethnies, les syndicats, les partis et les zones de production se combinent de manière cohérente autour des axes est (groupe akan : Baoulé et Agni)/ouest (Bété) ou nord (Dioula, Sénoufo, Mossi)/sud (forestiers), allochtones/autochtones.

Selon cette conception, il n'y a pas de déterminisme extérieur mais une formation sociale composite et dynamique qui répond aux politiques coloniales en les détournant à son propre profit. Par exemple, la genèse d'une hégémonie sociale et économique baoulé malaxe en même temps des faits inhérents à la constitution d'une bourgeoisie de planteurs et des éléments hérités de l'objectivation rudimentaire des ethnies ivoiriennes par le colon-ethnologue. Il n'y a pas non plus de transcendance de l'État par rapport à la société civile. Les sociologues de l'Orstom/Ird anticipent en cela sur l'hypothèse de Mamdani : la société politique postcoloniale a capté la société civile. Seulement ils diraient plutôt que la société politique a été captée dès le départ par une société civile ethniquement polarisée.

Le parti d'appréhender l'économie de plantation selon une approche « compréhensive » centrée sur la « politique intérieure » (Chauveau et Dozon 1987:258) constitue en quelque sorte une inflexion weberienne — Économie et Société — par rapport aux modèles d'économie politique de Samir Amin ou de Faure et Médard. Les différenciations socioculturelles sont à la fois reçues comme des effets et des facteurs de cristallisation de l'économie de plantation.

Entérinée au passage est l'idée que l'espace public et politique serait structuré de façon plus ou moins sous-jacente par des figures ethniques collectives. Dès lors, le problème politique de la citoyenneté peut encore se poser en termes de pouvoir/opposition, voire majorité/minorités démographiques, mais certainement pas en termes de souveraineté du peuple dans un système démocratique. C'est que le peuple manque : il est la figure absente de l'économie de plantation parce que la société politique a colonisé la société civile.

La marginalisation des régions traditionnelles Bété est soulignée (Chauveau et Dozon 1987 ; Chauveau 2000 ; Sidibé 1994) mais elle confirme seulement, dans ce modèle, le rabattement de la sphère politique sur la sphère de l'économie agricole, avec ses lignes de faille spatiales et ethniques. Mamdani, en revanche, s'efforce de penser aux mouvements sociaux qui permettraient de dépasser les clivages inhérents à la mise en valeur d'espaces agricoles sur une base ethnique. C'est chez lui que la figure de l'Étranger recevra sa pleine détermination historique et conceptuelle.

Mamdani : l'État bifide ou le dualisme citoyenneté-assujettissement

Chauveau et Dozon considèrent donc, à la fois, que société civile il y a, dans la mesure où des organisations d'originaires sont créées pour défendre des intérêts, et que ces regroupements concrétisent a posteriori une subjectivité assignée par un autre. De ce moment de subjectivation, Mahmood Mamdani propose une lecture politique qui rompt avec la posture qualifiée de structurale : Centre impérialiste capitaliste/Périphérie dépendante et dominée.

Citizen and Subject (Mamdani 1996) cherche à rendre intelligible le mode de domination politique des peuples africains de la colonisation à maintenant. Ce mode de domination repose sur une perspective raciste et tribaliste : est citoyen dans un premier temps le colon puis l'Africain urbanisé. Est sujet l'indigène (*native*), pour qui ce n'est pas l'État de droit qui s'applique, mais la coutume dite ancestrale, telle qu'elle fut édictée par la colonisation et objectivée ensuite par des autorités dites traditionnelles. Une détermination essentielle de la régulation politique en Afrique est l'assignation du résident d'un territoire à l'une des deux catégories, le migrant et l'étranger en constituant une troisième dans laquelle l'assujettissement est double : sujet face à l'État, sujet dans le face-à-face avec l'autre, l'autochtone, qui revendique une appartenance au lignage des maîtres de la terre.

Nous avons mentionné plus haut le Travailleur de Ernst Jünger (1932) en tant que personnage-clé de l'économie politique. Avec Mamdani c'est vers la figure de l'Indigène, comme création politique des deux derniers siècles, qu'il faut se tourner. Nous référant à la théorie des multiplicités sociales (Ki-Zerbo 1994 ; Cefai 1998:237-44), nous pourrions mobiliser à la fois la version holistique de l'Indigène comme communauté sociale fermée ou bien la version interactionniste et pragmatique, celle d'Alfred Schütz précisément. Au centre de sa théorie des relations sociales se trouve la réciprocité des perspectives, avec des effets de miroir qui font par exemple que l'Indigène veut devenir citoyen, pour être dans le Nous moderne, blanc et civilisé qui l'opprime. Ce faisant, il intériorise le regard réifiant de l'autre et en est le prisonnier.

Au fond, expliciter en termes phénoménologiques toute la théorie de l'État bifide (*bifurcated state*) revient à y reconnaître une relecture du politique africain et de sa crise comme production autoritaire de catégories dont l'opposition est

le lieu de la négation de la démocratie. Le politique apparaît ainsi comme une ontologie sociale fabriquée par le droit et mise en œuvre par l'administration. C'est bien par le combat démocratique que l'ambivalence du Travailleur et de l'Étranger (l'Indigène assujetti) pourra être dépassée.

Mamdani (1996:215-16) ne fait référence à notre champ d'étude qu'à propos du CNR de Thomas Sankara, dans la mesure où ce dernier voulut lutter contre l'aliénation du monde paysan rural, notamment à travers le remplacement des chefferies traditionnelles par des Comités de défense de la révolution. La dimension linguistique d'une nouvelle alliance entre le rural et l'urbain lui échappe, bien qu'elle ait constitué sinon une réalisation du CNR, du moins une préoccupation de son leader (Gakunzi 1991).

De façon plus exemplaire, ce sont les mouvements sociaux sud-africains ou la saga de la *National Resistance Army* (NRA) en Ouganda qui signalent ou illustrent une possibilité de dépasser le moule despotique colonial. À travers la description de la manière dont les sédimentations culturelles sont mobilisées en fonction de la conjoncture historique, scandée par les différentes phases de l'*Indirect rule* ou de l'apartheid, c'est une perception émancipatrice de l'ethnicité qui est sinon proposée, du moins attestée (Mamdani 1996:183-284), au rebours de la théorie de la reproduction endogène implicite dans le modèle précédent.

Ropivia : la charnière fédérative

Marc-Louis Ropivia est l'auteur qui s'attache le plus systématiquement à remettre en question la spontanéité et le rêve qui caractérisaient l'ambition initiale des ténors du panafricanisme : une fédération de tous les États africains, fondée sur un substrat socioculturel et historique commun. La troisième partie de sa *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire* (Ropivia 1994:151-206) conceptualise un outil important, visant à remplacer cette grande union fédérale par des fédérations régionales fondées sur des unions de deux États : la « charnière fédérative ».

Son postulat de base est l'affirmation d'un pluralisme culturel profond en Afrique, à la différence par exemple de Cheikh Anta Diop (1974) qui, après certes des hésitations, s'était résolu à considérer l'unité culturelle comme un point de départ. L'unitarisme de Kwame Nkrumah (1963) était sans doute de nature plus politique que chez Cheikh Anta Diop, mais Ropivia les condamne tous les deux :

Il est clair qu'ils se fourvoient dans la mesure où, en dépit de la diversité culturelle fondamentale des populations négro-africaines, ces théoriciens établissent une prémisse socioculturelle unitaire pour postuler à partir d'elle une unification.

Insistant sur la nécessité d'affinités culturelles pour tout regroupement d'États, Ropivia (1994:161-62) définit la « charnière fédérative » comme « le lieu géographique situé entre deux États où des forces de liaison historiques et

socioculturelles s'expriment de la manière la plus vivace ». De part et d'autre de telles charnières, des communautés divisées par les frontières coloniales puis post-coloniales seraient susceptibles de se reconstituer, instituant ainsi, dans un premier temps, des sous-espaces trans-étatiques. Les unions de base constituées par les paires d'États ainsi liés ou reliés constitueraient les « dyades fédératrices » ou « molécules bi-étatiques » à partir desquelles pourraient s'envisager, dans un deuxième temps, des regroupements plus larges.

Les limites géographiques de l'intégration proposée par Ropivia seraient celles de quelques grandes « aires culturelles », avec lesquelles quelques grandes « régions », classiquement considérées comme additions d'États, devraient s'efforcer de coïncider au mieux. Mais Ropivia donne aussi aux régions un contenu climatique, topique, et cela met sérieusement en cause la validité de tout son modèle. Selon lui, les États sahéliens pourraient bien constituer une fédération, les États forestiers une autre, mais il y aurait entre les deux une frontière naturelle indépassable.

Notre espace BFCL, auquel Ropivia dénie a priori toute substance, est concerné au premier chef. Si charnière fédérative il y a, elle ne peut être ni climatique ni mémoriale, mais *historiquement produite* par l'épreuve du travail et de la migration. Les peuples anciennement voltaïques font ainsi partie du paysage culturel et ethnique de la Côte d'Ivoire : leur langue y est parlée aux quatre coins du pays. De même, l'industrie musicale et la programmation des radios invitent à considérer une sorte d'« ivoirisation culturelle » des populations sahéliennes, principalement en milieu urbain mais pas seulement. Un entretien avec un animateur de Ouaga FM nous a permis de confirmer l'audience extraordinaire de groupes ivoiriens comme Magic System dont certains refrains — « Le renard passe, passe... » — rappellent les chants mobilisateurs du Collectif burkinabé contre l'impunité, constitué en réaction à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo (Ouédraogo 1999). Si l'ivoirité qualifiait les sonorités entraînantes de Magic System, puisant son style « zouglou » dans un folklore traditionnel, si elle recouvrait aussi des produits alimentaires comme l'atiéké ou l'aloko, appréciés bien au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire, alors cette ivoirité là serait un trait d'union et non un instrument de division et d'exclusion...

Les objections les plus évidentes par rapport au modèle de Ropivia tiennent à son caractère a-historique, qui fige le mouvement des peuples dans une posture précoloniale et disqualifie l'examen de toute dynamique ultérieure, et à la part trop marginale qu'y occupe le facteur économique. Le géopolitiste critique du reste ouvertement l'économie politique dépendantiste au motif qu'en faisant de l'Afrique une périphérie dominée, elle occulte les relations géographiques entre les États africains et leurs incidences politiques et économiques (Ropivia 1985:281-82). Mais sa propre méthode d'intégration, centrée sur les ressources propres à chaque région climatique, constitue une dénégation de la culture marchande séculaire basée sur la complémentarité.

Quoiqu'en dise Ropivia, les pratiques des agents économiques jouent sur les hiérarchies entre pôles de développement. Ces hiérarchies ne sont pas des données statiques et n'ont pas non plus, par elles-mêmes, de valeur séparatrice mais organisent au contraire des occasions d'échanger. Le concept de « domination » économique d'un pôle régional, corollaire spatial des asymétries étudiées par Amin et Mamdani, ne saurait être résorbé sous l'égide du climat.

La simple présence de populations d'origine sahélienne au Sud de la frontière ivoiro-burkinabé relativise considérablement la portée des facteurs « naturels », interdit en tout cas d'y voir des critères de séparation politique (Retailé 2000). Des phénomènes d'endossement culturelle, de syncrétisme linguistique ont probablement eu lieu ou sont en cours, dont la valorisation permettrait justement de montrer ce qui a changé et ce que les générations à venir devront assumer comme partie intégrante d'un patrimoine cosmopolite.

BFCI comme laboratoire de géographie par le bas

Nous disposons donc de quatre modèles d'interprétation centrés tour à tour sur l'économie politique ou le monde de la production (Samir Amin) ; sur la société comme mode de production et de reproduction des catégories socioculturelles (Orstom/Ird) ; sur le mode de production et de reproduction de la domination politique (Mamdani) ; et enfin sur une méthode de régionalisation inter-étatique durcissant par principe la frontière ivoiro-burkinabé (Ropivia).

La géographie par le bas peut-elle offrir des perspectives pour trier parmi les différents corpus, assembler ce qui est assemblable et dans le même temps, objectivant l'objet épistémologique, contribuer à l'avènement d'une entité transnationale démocratique ? Dans un contexte de banalisation de la violence armée et d'enchevêtrement progressif des guerres civiles le long de la côte atlantique, ne pouvant donc écarter la perspective d'une implosion de l'Afrique de l'Ouest depuis sa partie méridionale, l'on ne saurait en effet se contenter d'une simple préoccupation de cohérence théorique. Celle-ci doit être à la mesure du minimum de cohésion et de cohabitation constitutif dans la vie réelle d'un ordre politique démocratique. Or, au fond, BFCI est emblématique d'une géographie par le haut indissolublement liée à la géographie par le bas qu'incarnent des peuples ou groupes socioculturels ou professionnels anciennement différenciés dans le cadre de la vaste métaformation ouest-africaine. Dans chacun des modèles présentés, des médiations permettent d'articuler les deux géographies.

Pour l'économie politique dépendantiste, le *push effect* que constitue l'injection du développement de l'économie de plantation provoque logiquement un *pull effect* chez les paysans mossi insérés comme nous l'avons vu dans un contexte historico-politique, culturel et écologique potentiellement en expansion. Seulement, le mécanisme économique laisse de côté le facteur identitaire. Ropivia insiste sur l'importance des affinités culturelles, comme critère de faisabilité de

tout regroupement étatique, mais son approche exagérément statique de la culture fige la frontière ivoiro-burkinabé plus qu'elle ne la transcende. Les sociologues de l'Orstom/Ird intègrent la dimension identitaire mais ne peuvent saisir en quoi elle participe de la production d'un espace politique clivé, structurellement en crise et incapable de susciter une refondation démocratique — car fondé sur une « naturalisation » de l'inégalité économique et politique. Les ressorts historiques de cette inégalité et de sa reproduction, Mamdani les perçoit et c'est en prenant appui sur les dynamiques réelles qui modulent la citoyenneté et l'assujettissement qu'on appréciera le mieux la portée d'une perspective de géographie par le bas.

Dans cette dernière partie, nous choisissons de repartir de la question foncière car ses enjeux empiriques dans l'espace BFCI constituent le moyen d'une articulation progressive du corpus de la géographie par le bas avec une perspective démocratique sur l'intégration africaine.

La question foncière

L'un des premiers processus structurants de l'espace BFCI est l'expansion vers l'Ouest, commune aux deux peuples affectés par l'émigration, Mossi et Baoulé, tous deux en quête de terres (Chauveau 2000:98-111). L'un au nord de la frontière coloniale, l'autre au sud, les deux corps sociaux ont été impliqués de manière analogue dans l'émergence d'une hégémonie politico-économique au sein de leurs États respectifs. La frontière historique qu'ils ont en partage est bien celle de l'Ouest, une frontière épaisse au sens anglo-saxon de *Frontier*, front pionnier et front migratoire, avec tout ce que cette épaisseur implique en termes de densité d'échanges inter- et intra-sociétaux (Kopytoff 1987).

À elle seule, l'expansion ne détermine pas un type particulier de relation entre les groupes qui s'étendent et ceux qu'ils rencontrent. Les groupes trouvés sur place peuvent intégrer l'ordre social du groupe en expansion, comme on l'a vu dans la formation du Moogo. L'intégration peut également s'opérer en sens inverse, à l'image des migrants voltaïques en Côte d'Ivoire aux beaux jours de l'économie de plantation. Les rapports peuvent aussi être antagoniques, comme le montre chaque jour un peu plus la multiplication des conflits fonciers, tant en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso. Dans tous les cas, ce qui paraît bien plus déterminant que la seule expansion, c'est la question foncière : concrètement, l'occupation des terres.

En la matière, le pouvoir sankariste préparait en 1987 une réforme agraire et foncière qui devait permettre l'appropriation libre de la terre par les paysans. Cette réforme aurait légitimé, au moins au Burkina Faso, le vaste mouvement d'appropriation foncière qui couvre en fait tout l'espace BFCI. Après l'assassinat de Sankara, la même année, le texte de la réforme a été expurgé de son contenu socialiste (la terre appartient au peuple) et amendé.

Sous l'impulsion de la Banque mondiale, un Programme national de gestion des terroirs (PNGT) a été lancé, où l'enjeu, pourtant crucial, de la démocratie paysanne est devenu secondaire (Engberg-Pedersen 1995). Les nouvelles priorités, reflétant l'alliance insolite du patriotisme républicain d'extraction révolutionnaire et du néo-libéralisme, sont désormais la pacification du monde rural et la promotion des activités génératrices de revenus. Par pacification du monde rural, il faut entendre le projet de réduire les tensions structurelles qui accompagnent l'expansion démographique, culturelle et politique du « bloc mossi » (lui-même clivé entre le Yatenga et le Moogo central de Ouagadougou) en direction de l'Ouest, de ses formations sociales « autochtones » et de leurs terres vacantes.

Le PNGT entreprend donc de normaliser les relations entre « migrants » et « autochtones », mais en exténuant la légitimité des structures locales et traditionnelles de régulation du foncier. La promotion au moins verbale d'un développement à la fois « communautaire » et « participatif », principes a priori consensuels, tend, toujours a priori, à mettre en œuvre une neutralisation du politique, considéré comme expression des antagonismes sociaux (Sylva et Ben Arrous 1998). Cependant, l'emprise du PNGT sur l'ensemble du territoire national reste faible et il n'est pas sûr que l'approche « gestion des terroirs », quoi qu'en dise son nom, soit en consonance parfaite avec les rapports locaux entre populations. Le terroir, articulant espace et mémoire historique est en effet le foyer d'une ethnicité vécue comme le symbole d'une identité citoyenneté endogène, peu entamée par l'étatisation post-coloniale.

Nous rendant en août 2001 au sud-ouest du pays, sur les marches de la Côte d'Ivoire, nous avons pu constater que les populations autochtones, tout en désertant les aménagements hydro-agricoles ambitieux de l'époque sankariste, refusent l'implantation massive de migrants sur les terres vacantes. Au nord-ouest, dans le Sourou, autrefois rattaché au Soudan français, les populations se sont mobilisées de manière inédite au sein d'un comité d'initiative couvrant toute la province, pour que le siège de l'Autorité de mise en valeur du Sourou (AMVS) soit construit dans la zone même et non dans la capitale Ouagadougou. Le regroupement identitaire, valorisé et « naturalisé », est apparu comme le leitmotiv des différentes assemblées générales de ce comité auxquelles nous avons pu assister. C'est que la problématique du développement régional inégal est appréhendée « à la base » comme une monopolisation de la rente étatique par un groupe, selon une configuration qui pourrait être analogue à celle de la Côte d'Ivoire si l'on retient le couple structural société segmentaire/société centralisée, minorité/majorité dont la genèse doit beaucoup à la raison ethnologique et cartographique du siècle dernier (Ben Arrous 1996:16-21).

Les instruments de politique foncière ne sont certes pas les mêmes en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Sacrifiant à la fois à la doctrine de l'ivoirité et à la religion du marché, la nouvelle loi ivoirienne sur le domaine rural¹⁴ organise la généralisation de la propriété privée foncière en la réservant aux seuls Ivoiriens.

Elle exténué différemment les institutions coutumières de gestion foncière, mais elle le fait toujours en neutralisant a priori leur potentiel politique. Dans un premier temps, jusqu'en janvier 2009, tout exploitant, privé ou communautaire, devra faire reconnaître ses droits éventuels pour obtenir un certificat foncier qui pourra ensuite, en 2012, être converti en titre définitif de propriété privée. Le statut foncier des Ivoiriens « allochtones » sera en principe suspendu à la disponibilité de terres vacantes, laquelle disponibilité restera néanmoins médiatisée par l'État, géomètre suprême. Quant aux non-Ivoiriens, il leur restera seulement à prétendre à un bail, soit auprès des titulaires « autochtones » de titres fonciers, soit auprès de l'État quand la terre est immatriculée à son nom.

En Côte d'Ivoire comme au Burkina Faso, le glacis ou blocage cartographique se double d'un glacis civique : la carte dessine le territoire, et celui-ci est l'espace d'un pouvoir suprême, l'État. C'est cette vision transcendante du réel des terroirs qui rend aveugle les polarisations identitaires dont Mamdani (1996:183-217) nous rappelle qu'elles peuvent ou pourraient participer à un processus démocratique. Une preuve a contrario de ce constat serait un autre exemple de mobilisation identitaire au Burkina Faso : l'expulsion de militants du Collectif contre l'impunité, de certaines localités burkinabé comme Yako, Fada N'Gourma, Koudougou, Séguénéga. Là encore, une manipulation sélective de l'allochtonie sert à dénier la citoyenneté la plus élémentaire, dont l'État post-colonial revendique pourtant l'instauration par-delà les anciens clivages.

Une citoyenneté tronquée, passée au crible de l'analyseur des terroirs, apparaît comme l'instrument privilégié par les détenteurs du pouvoir d'État pour désamorcer les conflits potentiels et avérés que nous avons évoqués, en essayant de satisfaire une majorité dont la spécificité culturelle et sociale est tout au plus escamotée « sous le blanc manteau »¹⁵ d'une nationalité.

Tout au long des années 1990, la démocratisation constamment repoussée de l'espace BFCI a buté sur la négation du caractère éminemment politique des terroirs : au Burkina Faso, sous le couvert de la libéralisation d'un régime d'exception ; en Côte d'Ivoire derrière la façade houphouëtiste, vite brisée, du rassemblement économique pour forger « l'éléphant d'Afrique ». Comme le percevait Bayart (1989) à la fin de *L'État en Afrique*, il s'est agi d'un tournant : si la stabilité avait perduré une décennie encore, alors un bloc historique aurait réussi sa percée hégémonique et laïcisé son espace vital en espace civique républicain. L'État-nation aurait pu naître.

Mais l'on voit difficilement, à présent, comment un républicanisme formel — et contesté comme tel, pour son formalisme — pourrait légitimer à la fois l'amalgame du territoire et l'expansion d'une autocratie. Des lignes de faille, des plaques « tectoniques », en l'occurrence sub-étatiques, empêchent la surrection du Léviathan. Elles l'empêchent d'autant plus que l'État, affaibli par l'ajustement et la mondialisation, se redéploie sur les espaces sociaux les plus infimes :

collectivités locales, terroirs. Au départ d'une hégémonie de l'histoire, support de la fabulation nationaliste, forcément partielle et partielle dans un contexte toujours multiethnique, l'on évolue vers une autre forme de discours dominant, empreint de culturalisme. En lieu et place du mythe de la Nation, c'est de plus en plus l'état de culture qui prime sur l'état de droit — ce qui revient pour ce dernier peu ou prou au même, dans la mesure où la frénésie des découpages territoriaux continue de privilégier l'encadrement des populations hors de toute régulation mutuellement acceptable et consentie.

Les deux sociétés ivoirienne et burkinabé, parmi les plus imbriquées de l'Afrique postcoloniale se retrouvent ainsi confrontées au défi de l'Isis antique: rassembler des morceaux juxtaposés, des logiques anciennes dont les traces orphelines survivent mais en désaccord avec les contraintes d'aujourd'hui. D'où l'urgence d'un projet politique véritablement démocratique, adéquat à la figure du Travailleur, à la longue durée du cosmopolitisme social et aux dimensions sociales, relationnelles et symboliques ou spirituelles qui traversent aussi bien la question foncière que celle du travail agricole.

L'entremêlement de l'historicité et de la mémoire des terroirs, particulièrement saillant dans les rapports entre « autochtones » et « migrants », est une donnée qui appartient aux cultures politiques endogènes et qu'on ne peut réduire par des artifices idéologiques et la violence. Les récits d'origine opposant migrants (même de la troisième génération) ou « étrangers » aux possesseurs de terres fournissent l'arrière-plan de narrations collectives qui peuvent et doivent être assumées de manière collective, au besoin ré-élaborées pour les plus sclérosées.

L'interpénétration linguistique, les articulations entre sociétés segmentaires et sociétés centralisées et, au fond, l'infinie richesse des interactions se déployant à partir de toute différence, façonnent un espace pluraliste — auquel contribuent tout autant les minorités hors terroirs et les migrants déracinés incapables de rester au « bercail ». ¹⁶ Là réside précisément la substance de l'entité BFCI. Là réside aussi la matière d'un projet démocratique qui ne s'énoncerait pas (et n'aurait pas à échouer) d'en haut mais depuis une ethos partagée.

Intégration africaine : pour des espaces de liberté supranationaux

Alors que les communautés arrivent à désamorcer les risques inhérents à la réelle différenciation ethnique, soit simplement par la pratique très répandue du multilinguisme, soit par la plaisanterie et plus simplement encore par la tolérance, le concept juridique de nationalité amène une classification moins souple, qui se prête aux instrumentalisation politiques de l'ethnicité et à des polarisations Ami/Ennemi. L'hétérogénéité constitutive du social peut alors être canalisée vers des pratiques auto-destructrices, telles que les expulsions de populations et l'épuration ethnique. Sur ce plan, l'idolâtrie des découpages territoriaux, étatiques ou autres,

est véritablement l'un des plus sérieux obstacles dressés sur la voie de l'émancipation des peuples africains.¹⁷

Partout en Afrique, on connaît et reconnaît les particularismes communautaires, les quartiers à forte connotation ethno-religieuse et les territorialisations identitaires, mais ce qui empêche le durcissement de la différence en opposition — sauf en cas de crises, elles-mêmes éléments de régulation — ce sont des normes coutumières, qui peuvent du reste évoluer. Ce capital social fondé sur la nécessité *d'échanger* est susceptible de tarir sous l'effet des propagandes fascistes. C'est pourtant à travers lui que les peuples africains façonnent une Union africaine par en bas, malgré les intégrismes ethniques et religieux ou leur corollaire, le despotisme centralisé des appareils d'État répressifs.

Faut-il en conclure que les communautés sont les acteurs compétents pour faire advenir BFCI comme une réalité institutionnelle et politique ? De là, élargir ensuite l'horizon au Mali, au Ghana, à la Guinée... ? Sur le modèle d'une union graduelle à la Ropivia, à partir d'une molécule bi-étatique BFCI ? Mais alors, qui arbitrera les conflits inter-communautaires ? Une communauté plus puissante ? BFCI comme fédération consociative de type néerlandais, dans laquelle il faudrait que la puissance publique soit unanimement répartie entre Mossi, Baoulé, Bété, Sénoufo, etc. ?

L'observation directe au Burkina Faso nous a montré que des crispations identitaires deviennent de plus en plus récurrentes dans le processus autochtone de la *Frontier* à l'Ouest, avec comme acteurs communautaires les Mossi, les Peul et les autochtones anciens et plus récents. Par ailleurs, où s'arrête l'identité culturelle et où commence la vie citoyenne ? Dans une perspective d'intégration, le citoyen appartient non seulement à une aire culturelle, mais à l'entité « omniglobante » à venir.

Ici, l'on pourrait sans doute expérimenter à petite échelle d'abord, pour déterminer l'efficacité d'une approche socioculturelle dans des domaines de plus en plus larges de la vie civile (éducation, industries culturelles, santé...) avant d'étendre à des dimensions relevant jusqu'ici de la réglementation officielle, et subissant la puissance du marché et de l'économie internationales : le droit privé, l'organisation du territoire, les langues officielles, l'administration publique, bref les domaines de « souveraineté ». Mais il est peu probable que les médiations et réconciliations locales puissent partout être généralisées. Il est en tout cas certain que l'idée d'une isonomie de la loi sur tout un « territoire » restera formelle si l'on néglige les contrats inter-communautaires au niveau local.

Une communauté de travail ne se décrètera pas automatiquement en fonction des potentialités naturelles et économiques, mais certainement en fonction des aspirations des acteurs et de leurs intérêts. Le fait est que des Burkinabé revenus au Burkina Faso le quittent à nouveau en affirmant qu'ils préfèrent « mourir dans la mer que dans le feu ». Des acteurs comme l'association Le Tocsin, ou le Conseil des Burkinabé de l'Étranger (CBE), rattaché au

ministère des Affaires étrangères, n'y prêtent pas suffisamment attention. Les synergies qu'ils entendent créer ou renforcer entre les expatriés et leur pays d'origine ne sont pas toujours compatibles avec les logiques des premiers concernés.

Les exhortations à « revenir investir au pays », par exemple, s'adressent surtout à la bourgeoisie émigrée, mais rien n'indique que celle-ci soit désireuse de renoncer à ses propres plantations ou à ses investissements immobiliers en Côte d'Ivoire. Plus fondamentalement, l'approche centripète du Tocsin et du CBE bute sur l'absence croissante d'enracinement au Burkina Faso et, pour de nombreux Ivoiriens d'adoption, sur les défis réels de l'intégration en Côte d'Ivoire. En termes de choix de résidence, la Côte d'Ivoire reste l'espace légitime de référence pour de nombreux Ivoiriens d'origine étrangère. Dans tous les cas, les appartenances multiples sont précisément l'un des facteurs qui appellent l'émergence d'entités supranationales.

Ropivia avance que le sentiment patriotique des Burkinabé ne les incite nullement à une intégration poussée avec la Côte d'Ivoire. Il existe en effet de nombreux Burkinabé qui ont refusé de prendre la nationalité ivoirienne. Eloi, l'un de nos informateurs, est dans ce cas. Nanti d'un simple certificat d'études, cet émigré parti au début des années 1960 s'est retrouvé vingt ans plus tard clerc de notaire dans l'un des plus gros cabinets d'Abidjan. Avec un salaire de 200 000 Fcfa, équivalent au traitement d'un cadre supérieur au Burkina Faso, plusieurs parcelles et sa propre voiture, Eloi aurait pu choisir de rester en Côte d'Ivoire. Un Sénégalais ivoirisé, préfet d'une ville moyenne de Côte d'Ivoire, lui aurait même offert de prendre la nationalité ivoirienne. Vivant de façon parcimonieuse, Eloi a pris femme au pays et a préféré rentrer au Burkina Faso avec ses enfants. Mais son témoignage ne saurait constituer la règle. En réalité, Burkinabé et Ivoiriens sont déjà intégrés, par le bas, en dépit de tous les raidissements visant aujourd'hui à les séparer et les distinguer. Eloi lui-même se décrit comme « intégré » lorsqu'il vivait à Bingerville.

De nombreux Burkinabé de seconde génération n'éprouvent pas le sentiment d'appartenance sur lequel s'appuie Ropivia pour considérer qu'une charnière fédérative BFCI est impensable. Il est vrai que Ropivia pourrait aussi s'appuyer sur l'insignifiance du flux d'Ivoiriens vers les pays sahéliens, sans commune mesure avec le flux inverse.¹⁸ Mais là encore, il faut compter avec certaines mobilités particulièrement « intégratrices », celle des artistes par exemple, celle aussi des croyants qui, toutes confessions confondues, visitent de plus en plus le Burkina Faso.

L'intégration africaine a une dimension nécessairement symbolique « imaginée ». Celle-ci réside dans les schèmes permettant d'accepter et de chérir les valeurs de diversité culturelle, de tolérance, de conjugaison des efforts pour une libération effective de l'Afrique. Les propagandes fascistes, alimentant les préju-

gés et le mépris de l'Autre, en sont l'exacte négation. S'il y a urgence à lutter contre elles, ce n'est pas seulement par souci de prévention des conflits. Ce qui est en jeu, c'est bien la possibilité d'une reconstruction radicale de l'espace public, civil et politique, au moins à l'échelle ouest-africaine.

Les quatre modèles analytiques que nous avons présentés, notamment ceux de Samir Amin et de Mahmood Mamdani, conduisent à un constat : il y a coupure entre le BFCI légitime, dont la « substance » irrigue la commune *Frontier* de l'Ouest, et le BFCI légal-institutionnel, arc-bouté sur sa propre ligne de démarcation coloniale. L'expérience BFCI est un analyseur, une expérience cruciale. Pendant que les appareils politiques étatiques et statiques s'enferment dans des rodomontades, déclarations haineuses et autres manœuvres d'intimidation, les affrontements et épisodes répressifs se multiplient et se banalisent.

De longs processus de socialisation centrés sur l'interculturalité, mille expériences positives de métissage, de brassage ne sont pas suffisamment capitalisées dans l'enseignement, l'éducation ou les médias, encore moins dans l'institutionnalisation du vivre ensemble. La vision statonationale et même xénophobe prend le dessus. Prenant la parole devant le « Forum pour la réconciliation nationale » en Côte d'Ivoire, réuni entre octobre et décembre 2001 à Abidjan, Ferro Bailly, vice-président de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) affirme ainsi :

Dans la fracture du tissu social, dans l'exacerbation des rivalités politiques, religieuses et tribales, dans la dissémination de la haine, pour tout dire dans la dégradation des relations entre Ivoiriens, nous avons notre part de responsabilité que nous assumons, et nous voulons humblement et courageusement plaider coupables.

Cette prise de conscience salutaire vient souligner la balkanisation scandaleuse du paysage médiatique ouest-africain. L'écran télé est un appendice de la formidable machine de l'écran national qui détruit l'écologie sociale, en particulier la mémoire collective et donc les bases subjectives de l'engagement pour un sursaut collectif.

Ni BFCI ni une intégration africaine démocratique n'advieront d'en haut ou d'en bas uniquement. Seule la réconciliation progressive du légal et du légitime pourra permettre l'institutionnalisation d'espaces civiques et politiques transnationaux. Pour BFCI au moins, une telle réconciliation ne pourra se dérouler qu'au milieu de trois instances : la Terre commune (Foncier), le Discours qui tisse les liens au lieu de fragmenter irrésistiblement (Théorie), le Temps (Mouvement).

Notes

1. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) est depuis 1998 la nouvelle dénomination de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, héritier de l'Office de recherche scientifique et technique Outre-Mer (ORSTOM).
2. Par bassin voltaïque, nous désignons le cours supérieur des trois Volta (Noire, Blanche et Rouge) rebaptisées respectivement Mouhoun, Nakambé et Nazinon par la Révolution sankariste de 1983-1987, qui rebaptisa également la Haute-Volta coloniale pour en faire le Burkina Faso. Nous reviendrons plus loin sur la sémantique du terme « burkinabé » mais conservons d'ici là et de manière générale la qualification « voltaïque » parce qu'elle est historiquement connotée dans le couple HVCI puis BFCI.
3. Selon les traditions orales, les Mossi « naissants » étaient en fait des métis Mandé.
4. Contrairement, par exemple, aux voisins mandingues. On peut raisonnablement admettre, en effet, que le voyage à La Mecque de l'empereur Mansa Moussa s'inscrivait par nécessité dans une dynamique pré-capitaliste.
5. Du latin *foedus* : alliance.
6. Conservateur à plus d'un titre, F. T. Pacéré l'est d'abord au sens professionnel du terme, au musée de Manéga non loin de Ouagadougou : lieu de mémoire s'il en est puisqu'on y conserve les pierres tombales. Sa perception est conservatrice aussi dans la mesure où, faisant l'impasse sur les dynamiques de changement social, elle réduit l'histoire à une séquence de déclin de l'entité Moogo posée comme donnée originelle.
7. Madiéga (1981:259-61) rapporte l'épisode révélateur du meurtre d'un soldat colonial qui avait battu une femme enceinte, au point où, alors que la population était rassemblée et occupée aux travaux forcés, « elle donna le jour à un enfant sur la route même, au vu de tout le monde ».
8. Littéralement, en dioula : il s'en va à Kumasi. On peut noter que le recours à la langue dioula pour nommer ainsi la migration vers la Gold Coast (Mandé 1995:336) incarne et accentue la dimension commerciale de cette migration, plutôt que sa dimension « affective », également politique, de retour vers la terre des ancêtres.
9. Nous refusons en tout cas de tomber dans le schéma mécanique des vases communicants de l'économie classique : le travail irait là où se trouve le capital. En effet, pourquoi le capital n'irait-il pas, à l'inverse, vers le travail (Amin 1995 ; Adenikinju et Oyeranti 1999 ; Dabiré 2001) ?
10. Le Conseil de l'entente, organisme inter-gouvernemental, regroupe le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Niger. La réunion de Yamoussoukro fut marquée par l'explosion d'une grenade peu avant l'arrivée de Sankara.
11. Le travail au Ghana est souvent apprécié sous l'angle, valorisant, de la débrouillardise, alors que le jeune Burkinabé est stéréotypé comme peu entreprenant et peu habile. Sous le CNR, un slogan était précisément que « le peuple burkinabé saura bâtir de ses mains ». La représentation positive du Ghanéen débrouillard est tellement

ancrée qu'on ajoute volontiers « le Ghanéen ne vous trahira pas sans vous le dire ». L'on peut également risquer l'hypothèse que, plus prosaïquement, dans la psyché collective, le Ghana maternel reste vivace en milieu urbain aujourd'hui, à travers les travailleuses de bar et/ou du sexe.

12. Le CNR de Sankara prendra cette option au milieu des années 1980, avec de grands aménagements hydro-agricoles dans le Sourou.
13. Noter le discours moralisateur et accusateur : « La société mossi semble peu apte à se penser elle-même et à mesurer les conséquences que peuvent avoir sur son avenir les échappatoires d'ensemble. [...] Elle s'abandonne à la merci des forces qui la sollicitent et la vident de sa substance propre. [...] La société mossi connaît maintenant une nouvelle forme d'aliénation plus dangereuse que la précédente [pré-coloniale] : le développement capitaliste des pays côtiers soumet les sociétés de la savane à une exploitation intense de leur main-d'œuvre, les privant de la force de travail et du dynamisme de leur jeunesse » (Capron et Kohler 1975).
14. La loi (n° 98750) a été votée le 23 décembre 1998 et publiée au Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire le 14 janvier 1999. Ses décrets d'application ont été signés le 13 octobre 1999.
15. « Avoir de notre pays l'image d'une nation qui ait réussi une synthèse culturelle originale et féconde sous le blanc manteau de l'ivoirité », aurait écrit l'ancien président ivoirien Konan Bédié (CURDIPHE 1996:37).
16. Lors d'une sortie dans le Sud-Ouest burkinabé, en août 2001, nous avons aperçu des cars bondés retournant vers la Côte d'Ivoire.
17. Lors du dernier atelier de notre groupe de travail sur la géographie par le bas, Abderrahmane N'Gaidé parlait à propos du modèle de Ropivia de « charnier fédératif »... Lapsus sévère, mais pas infondé.
18. Un recensement partiel réalisé entre 2000 et 2001 donnait le chiffre de 499 résidents ivoiriens au Burkina Faso, la plupart travaillant dans la restauration et l'artisanat. L'ambassade de Côte d'Ivoire au Burkina Faso avançait plutôt une fourchette de 600 à 700 ressortissants, mais cela reste très peu de toute façon.

Bibliographie

- Adenikinju, Adeola F. et Olugboyega Oyeranti, 1999, *Characteristics and Behaviour of African Factor Market and Market Institutions and Their Consequences for Economic Growth*, Center for International Development at Harvard University, Working Paper (31).
- Amin, Samir, 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Minuit.
- Amin, Samir, 1976, « Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest », in *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Anthropos, pp.163-225.
- Amin, Samir, 1995, « Migrations in Contemporary Africa. A Retrospective View », in J. Baker et T. A. Aina (eds), *The Migration Experience in Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, pp.29-40.

- Amselle, Jean-Loup (ed.), 1976, *Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero.
- Asiwaju, A. I., 1977, « Political Aspects of Migrations in West Africa: The Example of French Colonies with Particular Reference to the Ivory Coast and the Upper Volta up to 1945 », *Afrika Zamani*, 6-7, pp.73-101.
- Bayart, Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bazin, Jean, 1975, « Guerre et servitude à Ségou », in C. Meillassoux (ed.), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, pp.135-81.
- Ben Arrous, Michel, 1996, *L'État, ses dissidences et leurs territoires. La géographie par le bas en Afrique*, Dakar, CODESRIA, document de travail (3/96).
- Ben Arrous, Michel, 2001, « L'ivoirité, un problème ouest-africain », *Le Soleil* [Dakar], numéro hors-série sur la Côte d'Ivoire, octobre, p.20.
- Binger, Cap. Louis Gaston, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et de Mossi (1887-1889)*, 2 volumes, Paris, Hachette, réédition 1980, Société des africanistes.
- Boutillier, Jean-Louis, André Quesnel et Jacques Vaugelade, 1977, « Systèmes socio-économiques mossi et migrations », *Cahiers Orstom*, série sciences humaines, 14 (4), pp. 361-81.
- Broch-Due, Virgis et Richard A. Schroeder (eds), 2000, *Producing Nature and Poverty in Africa: Continuity and Change*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Cahiers d'études africaines*, 1980, numéro thématique, 77-78: « Écologie, économie, pouvoir ».
- Capron, Jean et Jean-Marie Kohler, 1975, « Économie, pouvoir et migrations de travail chez les Mossi (Haute-Volta) », séminaire FAO-FNUAP sur La planification agricole et la population, Tanger, 3-15 novembre.
- Cefai, Daniel, 1998, *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Droz.
- Chauveau, Jean-Pierre et Jean-Pierre Dozon, 1987, « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État », in E. Terray (ed.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp.221-96.
- Chauveau, Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 78, pp.94-125.
- CIFAN [Comité d'initiative pour le fédéralisme en Afrique noire], 1988, Manifeste pour le fédéralisme en Afrique noire, Paris, multigr.
- CURDIPHE [Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions politiques du président Henri Konan Bédié], 1996, *L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président Henri Konan Bédié*, Presses universitaires d'Abidjan.
- Dabiré, Bonayi, 2001, « Analyse constitutive de la migration au Burkina Faso : l'influence des caractéristiques communautaires et familiales sur les comportements migratoires au Plateau Central et au Sud-Ouest », thèse de démographie, Université de Louvain.
- Devisse, Jean (ed.), 1993, *Vallées du Niger*, Paris, Réunion des musées nationaux.

- Diop, Cheikh Anta, 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, éd. revue et corrigée, Paris, Présence africaine.
- Duperray, Annie M., 1984, *Les Gourounsi de Haute-Volta. Conquête et colonisation, 1896-1933*, Wiesbaden, F. Steiner.
- Engberg-Pedersen, Lars, 1995, *Creating Local Democratic Politics from Above. The 'Gestion des Terroirs' Approach in Burkina Faso*, Londres, IIED, Drylands Programme Issue Paper.
- Fall, Babacar, 1990, « Les migrations en Afrique occidentale : l'exemple des Mossi du Burkina Faso », *Studia Africana*, 1, pp.83-88.
- Fall, Babacar, 1993, *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1945)*, Paris, Karthala.
- Fauré, Yves-André et Jean-François Médard (eds), 1982, *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- Gakunzi, David, 1991, « Oser inventer l'avenir ». *La parole de Sankara*, Paris et New York, L'Harmattan et Pathfinder.
- Husserl Edmund, 1952, « Phänomenologische untersuchungen zur konstitution », trad. 1982 par Eliane Escoubas: *Recherches phénoménologiques pour la constitution*, Paris, PUF
- INS [Institut national de la statistique, Côte d'Ivoire], 2001, *Résultats provisoires du RGPH 98* [Recensement général de la population et de l'habitation], novembre, Abidjan.
- Izard, Michel, 1985a, « Des sociétés pour l'État », *Cahiers Orstom*, Série sciences humaines, 21 (1), pp.25-33.
- Izard, Michel, 1985b, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge et Paris, Cambridge University Press et Editions de la maison des sciences de l'homme.
- Jaglin Sylvie, 1995, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Paris, Karthala et Orstom.
- Jünger Ernst, 1932, *Der Arbeiter*, traduit en 1989 par Julien Hervier : *Le travailleur*, Paris, Christian Bourgois.
- Ki-Zerbo, Joseph, 1978, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- Ki-Zerbo, Lazare, 1994, « Contribution à une problématique de l'ontologie sociale phénoménologique à partir de Husserl », thèse de philosophie, Université de Poitiers.
- Ki-Zerbo, Lazare, 1998, « Marc au-delà de Marc. Le fédéralisme personnaliste vu de Ouagadougou », *L'Europe en formation*, 309, pp.79-94.
- Ki-Zerbo, Lazare, 1999, « Évolution ou involution des valeurs : de la Haute-Volta au Burkina Faso », colloque de l'Unesco sur L'éthique universelle, Porto-Novo, 10-12 mai.
- Ki-Zerbo, Lazare, 2000, « Étude régionale de Ouahigouya », Ouagadougou, Coopération suisse au Burkina Faso et CEDA [Centre d'études pour le développement africain], multigr.

- Kohler, Jean-Marie, 1974, *Les Mossi de Kolongotomo et la collectivisation à l'Office du Niger (notes sociologiques)*, Paris, Orstom, Travaux et documents (37).
- Kopytoff, Igor (ed.), 1987, *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- Kouassigan, Guy-Adjété, 1966, *L'homme et la terre. Droits fonciers coutumiers et droits de propriété en Afrique occidentale*, Paris, Orstom.
- Lévy, Jacques, 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Madiéga, Y. Georges, 1981, « Esquisse de la conquête et de la formation territoriale de la colonie de Haute-Volta », *Bulletin de l'IFAN*, série sciences humaines, 43 (3-4).
- Magasa, Amidu, 1978, *Papa-Commandant a jeté un grand filet devant nous : les exploités des rives du Niger 1902-1962*, Paris, Maspero.
- Mamdani, Mahmood, 1996, *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press.
- Mandé, Issiaka, 1995, « Les migrations de travail des Voltaïques, une panacée pour l'économie ivoirienne de 1919 à 1960 », in G. Massa et Y. G. Madiéga (eds), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, pp.313-39.
- Mauny, Raymond, 1959, « Tableau géographique de l'ouest africain au moyen-âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie », thèse de lettres, IFAN.
- Messara, Antoine Nasri, 1987, « Principe de territorialité et principe de personnalité en fédéralisme comparé. Théorie générale et conséquence en matière de décentralisation: le cas du Liban », in T. Fleiner-Gerster et S. Hutter (eds), *Fédéralisme et décentralisation. Problèmes constitutionnels de la décentralisation territoriale dans les États fédéraux et centraux*, Éditions Universitaires de Fribourg, pp.447-80.
- Nana, Mathias, 1993, « Les politiques des régimes face aux mouvements migratoires : l'exemple des migrations externes burkinabé vers la Côte d'Ivoire (1960-1987) », *Droit et cultures*, 24, pp.161-82.
- Nkrumah, Kwame, 1963, *Africa Must Unite*, Londres, Heinemann.
- Ouédraogo, A., 1994, « Les relations politiques et diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta de 1960 à 1974 », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Ouagadougou.
- Ouédraogo, D., 1994, « Migrations et intégration régionale en Afrique de l'Ouest », in E. Grenon et A. Vuillet (eds), *Processus régionaux en Afrique de l'Ouest: rapprochements institutionnels ou espaces spontanés ?*, Québec, Centre Sahel de l'Université Laval, pp.69-81.
- Ouédraogo, Jean, 1999, « Burkina Faso, autour de l'affaire Zongo : prises de position, tracts et libelles », dossier documentaire, *Politique africaine*, 74, pp.163-84.
- Pacéré, Titinga Frédéric, 1994, *Ainsi on a assassiné tous les Mossé : essai-témoignage*, Ouagadougou, Fondation Pacéré.
- Pageard, Robert, 1995, « Dim Delobsom (1897-1940) et le Laralle Naaba Abgha (1907-1982), deux présentateurs et historiens du Moogo central », in G. Massa et Y. G.

- Madiéga (eds), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, pp. 547-55.
- Pocock, J.G.A, 1985, *Virtue, Commerce and History*, Cambridge University Press.
- Politique africaine*, 2000, dossier thématique : « Côte d'Ivoire, la tentation ethno-nationaliste », 78, pp.5-156.
- Raffestin, Claude et Mercedes Bresso, 1979, *Travail, espace et pouvoir*, Lausanne, L'Age d'Homme.
- Rémy, Gérard, 1973, *Les migrations et les mouvements de colonisation Mossi : recueil bibliographique*, Paris, Orstom, Travaux et documents (20).
- Rettaillé, Denis, 2000, « Afrique : le territoire entre identité et développement », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 211, pp.189-211.
- Ropivia, Marc-Louis, 1985, « La géopolitique africaine et le fédéralisme nucléaire. Critique et reformulation des fondements conceptuels et géographiques des organisations africaines », thèse de géographie, Québec, Université Laval.
- Ropivia, Marc-Louis, 1994, *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- Roy Christian, 1998, « 'L'espace ami de l'homme' : L'Afrique vue par Arnaud Dandieu? », *L'Europe en formation*, 310, pp.53-76.
- Schwartz A., 1995, « La politique coloniale de mise en valeur agricole (1919-1960) », in G. Massa et Y. G. Madiéga (eds), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, pp.263-91.
- Sidibé S., 1994, « Importations et mal-développement : l'exemple de la Côte d'Ivoire coloniale 1945-1960 », thèse d'histoire, Université de Paris I.
- Skinner, Elliott P., 1960, « Labour Migration and its Relationship to Socio-Cultural Change in Mossi Society », *Africa*, 30 (4), pp.375-401.
- Skinner, Elliott P., 1972, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Éditions Internationales.
- Sylva, Evelyne et Michel Ben Arrous, 1998, « L'État, l'environnement et le politiquement correct », in P. Utting et R. Jaubert (eds), *Discours et réalités des politiques participatives de gestion de l'environnement. Le cas du Sénégal*, Genève, Unrisd, pp.21-61.